

## Chapitre 1.5

# La création d'un nouveau programme d'intégration

Ce chapitre porte principalement sur les processus et les questions entourant la planification des premières étapes d'un nouveau programme de réinstallation des réfugiés. Il ne traite pas des composantes précises du programme, comme le logement et l'emploi. Cependant, les questions de planification susceptibles de se poser à ce sujet dans la phase d'établissement du programme sont signalées, et des informations supplémentaires sont fournies dans les différents chapitres du présent manuel.

### **Débuter modérément et optimiser les conditions de réussite**

Les premières années de fonctionnement d'un programme de réinstallation seront cruciales pour sa réussite. Dans la plupart des pays, tant les communautés que le gouvernement soutiendront à des degrés divers la réinstallation des réfugiés. Et comme cela se produit avec toutes les nouvelles initiatives, certaines difficultés initiales sont inévitables. Cependant, si le programme flanche dans ses premières années, il pourrait ne pas susciter l'aide gouvernementale et communautaire dont il a besoin pour assurer sa survie à long terme.

D'après l'expérience des pays qui ont récemment établi un programme de réinstallation, il vaut mieux, dans les premières années, optimiser les conditions de réussite en commençant par des cas peu nombreux et relativement homogènes et en sélectionnant des communautés de réinstallation ayant un potentiel maximal d'intégration.

Cette approche favorise également l'admission rapide des réfugiés et fait en sorte qu'ils aient les meilleures chances de réussir leur réinstallation.

Pour les mêmes raisons, il importe que les programmes de réinstallation soient suivis de près dans leurs premières étapes afin que les problèmes puissent être cernés et réglés.





## LA CRÉATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'INTÉGRATION



## Établir des bases solides – renforcer les capacités

La réinstallation des réfugiés rivalisera avec d'autres problèmes pressants pour obtenir l'attention des fonctionnaires du gouvernement. Les pays ayant peu d'expérience antérieure dans la réinstallation des réfugiés ont peut-être aussi moins de personnel possédant l'expertise pertinente soit au gouvernement soit dans les organisations non gouvernementales.

Les programmes de réinstallation exigent de la coordination, de la coopération et de la collaboration. Pour certains pays, c'est peut-être la première fois qu'autant de directions générales ou de ministères différents sont appelés à coopérer pour mettre en œuvre une telle initiative. Il est possible également qu'il y ait eu peu de participation non gouvernementale antérieure pour mettre en œuvre un programme du gouvernement et par conséquent peu d'occasions de dialogue entre le personnel gouvernemental et non gouvernemental.

C'est donc pourquoi il importe de faire des efforts dès le début pour s'assurer que des infrastructures et des processus solides de coordination sont en place, que des rapports de coopération

### L'importance de la sélection et de la planification du placement

BIEN QUE CE manuel s'intéresse surtout au processus de réinstallation des réfugiés après leur sélection, l'expérience des nouveaux pays de réinstallation montre que la taille et la composition d'un programme sont critiques à l'étape de l'établissement de celui-ci.

- Selon la taille du programme de réinstallation, il convient de s'associer au HCR pour identifier des cas particuliers de réfugiés à cibler pendant les deux premières années. Conformément à la politique du HCR, il faudrait que ces cas répondent à des besoins non satisfaits de réinstal-

lation. Des cas relativement homogènes sur le plan de la langue et de la culture permettront au nouveau pays d'accueil de se concentrer sur le parachèvement du programme avec un nombre limité de variables. De toute évidence, cette approche ne limiterait pas la possibilité de réinstaller d'autres groupes de réfugiés à l'avenir.

- Il faut examiner avec soin dans quelle mesure on a la capacité d'accueillir des réfugiés réinstallés ayant des besoins complexes comme ceux qui souffrent de maladies particulières.
- Les stratégies de place-

ment du pays de réinstallation devraient tenir compte des antécédents sociaux et économiques des réfugiés réinstallés et de la communauté d'accueil. La réinstallation peut s'avérer plus difficile pour le réfugié quand il y a une différence marquée dans le degré d'industrialisation et d'urbanisation entre son pays d'origine et le pays de réinstallation.

- Un facteur important à considérer sera de savoir si les réfugiés réinstallés peuvent être soutenus par des services et des programmes existants ou s'il faudra en établir de nouveaux.

sont favorisés entre les intervenants et que le personnel compétent a des occasions de développer son expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'intégration.

Des efforts analogues seront nécessaires à l'échelon local pour sélectionner et préparer les communautés de placement des réfugiés réinstallés, car ces communautés ont peut-être peu d'expérience antérieure à cet égard.

Pour que ces efforts donnent de bons résultats, il est essentiel de créer des occasions de réunir les gens pour établir des relations, cerner et régler les problèmes.

Ces tâches exigent un investissement de temps, de ressources et d'expertise. Dans de nouveaux pays de réinstallation comme le Brésil, le Burkina Faso et le Bénin, l'aide apportée par des expatriés qui ont travaillé dans des pays établis de réinstallation a contribué à faciliter la mise sur pied de leurs programmes de réinstallation. Généralement, ces fonctionnaires ont travaillé pour les nouveaux programmes au cours des deux premières années.

Normalement, il faudra trouver du financement pour ce personnel par l'intermédiaire d'un organisme intergouvernemental, privé ou de bienfaisance œuvrant à l'échelle nationale ou internationale. Des pays dotés d'un programme établi de réinstallation pourraient aussi être invités à détacher un expert de l'intégration dans un nouveau pays de réinstallation.

Bien que le rôle de ces experts varie, ils aident habituellement les pays à planifier globalement, à favoriser la collaboration entre les principaux intervenants, à fournir du perfectionnement professionnel et à contribuer à la sélection et au développement précoces des communautés précises de réinstallation.



UN NOUVEAU  
PROGRAMME

## Trouver les ressources nécessaires à la réinstallation des réfugiés

LA RÉINSTALLATION des réfugiés exige des ressources qui ne sont peut-être pas facilement accessibles dans les programmes gouvernementaux existants destinés aux ressortissants des pays en développement (p. ex. les prestations de soutien du

revenu, le logement). Les nouveaux pays de réinstallation devront dresser un plan pour s'assurer que ce soutien peut leur être fourni. Dans les premières années d'un programme, il faut s'efforcer de trouver des sources de financement ou d'appui non finan-

cier à l'échelle nationale et internationale (p. ex. auprès d'organisations intergouvernementales ou religieuses ou de fondations privées).



## Quelles sont les étapes de la création d'un nouveau programme de réinstallation?

Les étapes de la création d'un programme d'intégration dépendront des caractéristiques particulières du pays d'accueil concerné, mais celles que l'on retrouve habituellement sont indiquées ci-dessous dans le Tableau cinq.

### Tableau cinq : Étapes de la planification et de l'établissement d'un nouveau programme de réinstallation

Étapes de la planification	Considérations
Obtenir que le gouvernement s'engage officiellement à l'égard de la réinstallation des réfugiés, dans une loi ou dans un autre instrument pertinent	Cet instrument est important, car c'est sur lui qu'on se fonde pour réclamer la coopération de l'ensemble des ministères gouvernementaux qui prennent part d'habitude à l'intégration. Comme expression de l'engagement du pays vis-à-vis de l'intégration, c'est aussi un outil pour communiquer avec les communautés d'accueil et les médias. En outre, cet instrument devrait permettre la naturalisation rapide de ceux à qui on offre la réinstallation, puisque c'est un aspect fondamental de l'intégration.
Établir une entente officielle avec le HCR à titre de partenaire de la mise en œuvre	La coopération avec le HCR sera importante afin d'identifier les individus ou les groupes qui ont besoin d'être réinstallés.
Désigner un ministère du gouvernement comme principal responsable de la réinstallation	D'habitude, ce ministère joue un rôle primordial dans la planification globale, la mise en œuvre, le financement et le suivi.
Désigner d'autres ministères gouvernementaux pertinents	En général, il s'agit des ministères responsables des questions migratoires (p. ex. visa, citoyenneté), de la santé, du logement, de l'éducation et de l'emploi.
Désigner du personnel ayant l'autorisation déléguée de la réinstallation dans les ministères gouvernementaux pertinents	Cela est particulièrement important dans les étapes de l'établissement du programme quand il faut prendre de nombreuses décisions, souvent dans des délais serrés. D'après l'expérience des nouveaux programmes de réinstallation, il faut faire des efforts pour s'assurer que les cadres supérieurs ont la confiance voulue pour déléguer cette autorisation à des fonctionnaires qui travaillent au niveau opérationnel. Le fait de faire participer les cadres supérieurs aux premières étapes de la planification et de développer l'expertise des agents des opérations peut favoriser cette délégation de pouvoir.
Désigner des partenaires non gouvernementaux à l'échelle nationale et locale	Les avantages de faire participer les ONG à l'intégration, lesquels sont examinés ailleurs dans le présent manuel, sont particulièrement pertinents dans les années de mise au point du programme.  Les nouveaux pays de réinstallation n'ont pas tous des ONG locales en mesure d'appuyer la réinstallation des réfugiés. Cependant, quand il y en a, les ONG apportent au processus de planification une connaissance détaillée des aspects de leurs communautés locales qui peuvent ne pas être immédiatement apparents au gouvernement. Elles sont bien placées pour cerner les problèmes.

Étapes de la planification	Considérations
Désigner des partenaires non gouvernementaux à l'échelle nationale et locale (suite)	La plupart des nouveaux pays de réinstallation ont fait participer des ONG aux principaux forums de planification le plus tôt possible à l'échelle nationale et locale. Dans certains pays, des ONG se sont vu attribuer le statut d'agence principale à l'échelle locale.
Établir un organisme de coordination regroupant les principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux	Il devrait comprendre des représentants des ministères et des organisations non gouvernementales pertinents chargés de surveiller la planification et la mise en œuvre. Dans la plupart des pays, des structures parallèles sont établies de façon analogue à l'échelle locale lorsque des communautés précises de réinstallation ont été sélectionnées.
Conclure une entente exposant en termes généraux les rôles et les responsabilités des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux	<p>Le but de cette entente est de préciser quel ministère ou quelle organisation non gouvernementale est responsable de chacun des éléments du programme d'intégration (voir le tableau six ci-dessous). Ce document devrait être élaboré tôt dans le programme, mais il importe aussi qu'il soit possible de le réviser et de le modifier pour régler des problèmes qui surviennent au fur et à mesure que le programme évolue.</p> <p>Il faudra examiner certaines des principales questions de planification exposées au chapitre 1.4. Il faudra aussi évaluer dans quelle mesure des ressources de réinstallation sont déjà disponibles grâce à des programmes offerts aux ressortissants et dans quels secteurs il faudra compter sur des ressources supplémentaires ou sur des ressources affectées à une fin particulière. Cela est particulièrement vrai dans le cas des prestations de soutien du revenu, du logement et du placement des travailleurs.</p> <p>Dans les pays où le HCR ou d'autres organisations externes sont impliqués dans l'élaboration du programme d'intégration, ils pourraient aussi être signataires de ce document.</p>
Sélectionner les communautés d'intégration précises	Les critères précis de sélection sont exposés au chapitre 2.1. La présence d'ONG établies et la disponibilité de logements et d'emplois seront particulièrement importantes à cette étape. Ces derniers éléments sont cruciaux pour la réussite de la réinstallation et offrent des défis aux nouveaux pays de réinstallation surtout ceux dont l'économie est en développement (voir les chapitres 2.8 et 2.9).


 UN NOUVEAU  
PROGRAMME



**Tableau six : Les éléments essentiels d'un programme d'intégration**

<b>Composante du programme d'intégration</b> (voir la Deuxième partie du manuel)	<b>Éléments essentiels</b>	<b>Activités prioritaires de planification à envisager :</b>
Placement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sélection préalable et développement des communautés de placement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• critères de sélection précis exposés au chapitre 2.1 donnant la priorité à l'emploi, au logement et aux ONG établies;</li> <li>• préparation des communautés ayant une expérience antérieure limitée de migrants culturellement diversifiés.</li> </ul>
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• modalités d'accueil des réfugiés réinstallés à leur arrivée;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• participation d'ONG locales</li> </ul>
Évaluation et soutien social précoce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• systèmes et ressources d'évaluation du besoin et de la prestation d'une aide précoce à l'installation;</li> <li>• dispositions relatives au regroupement familial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• participation d'ONG locales et d'autres intervenants (p. ex. des groupes religieux, des groupes des droits de la personne).</li> </ul>
Soutien du revenu et ressources d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aide financière concernant les coûts d'établissement du ménage et soutien du revenu avant qu'un emploi rémunéré soit trouvé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• définir les attentes de l'indépendance économique;</li> <li>• financement externe au cours des étapes d'établissement au besoin;</li> <li>• planification à long terme pour assumer les coûts avec les ressources de l'État.</li> </ul>
Assistance linguistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• interprètes, traducteurs, intervenants et bénévoles bilingues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dans les premières étapes du programme, prendre des décisions de sélection qui maximisent la compatibilité linguistique entre les réfugiés et la langue parlée dans le pays d'accueil;</li> <li>• évaluer les ressources locales (gouvernementales et communautaires).</li> </ul>
Formation linguistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cours de langue pour les enfants et les adultes;</li> <li>• inscription à l'école pour les enfants d'âge scolaire et les jeunes gens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• plan à long terme pour l'élaboration de programmes de formation linguistique;</li> <li>• contacter rapidement les autorités scolaires pour que les dispositions voulues soient prises au sujet des enfants d'âge scolaire et des adolescents</li> </ul>

Composante du programme d'intégration (voir la Deuxième partie du manuel)	Éléments essentiels	Activités prioritaires de planification à envisager :
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>orientation avant l'arrivée et préparation de documents écrits;</li> <li>orientation après l'arrivée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>une orientation avant l'arrivée pour informer les candidats à la réinstallation sur le pays d'accueil et son programme de réinstallation et s'assurer qu'ils comprennent qu'on leur offre la réinstallation permanente (voir p. 148 des informations supplémentaires sur l'importance de ces processus dans les nouveaux pays de réinstallation).</li> </ul>
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>logement à long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>un contact des autorités publiques du logement et du secteur privé pour s'assurer de la disponibilité d'un logement avant l'arrivée du réfugié et éviter ainsi une période prolongée en hébergement d'accueil.</li> </ul>
Emploi et formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>aide au placement professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des stratégies de promotion d'un emploi précoce, car celles-ci seront importantes dans les pays ayant une capacité limitée d'offrir un soutien du revenu.</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>soins de santé à l'arrivée et dispositions pour des soins permanents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le recensement des fournisseurs locaux de soins de santé possédant l'expertise voulue.</li> </ul>
Communautés hospitalières et accueillantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'un document de voyage et d'une pièce d'identité ainsi qu'attribution du statut de résident permanent pour les candidats à la réinstallation;</li> <li>stratégie médias.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la préparation des documents et des protocoles pour répondre aux médias avant l'arrivée des premiers réfugiés.</li> </ul>


 UN NOUVEAU PROGRAMME

## Quels sont les éléments essentiels d'un programme d'intégration?

À mesure que les programmes de réinstallation sont mis en branle, ils peuvent attirer des ressources supplémentaires pour bâtir l'infrastructure nécessaire à l'optimisation du potentiel d'intégration. Les éléments qui sont essentiels à la réussite d'un nouveau programme sont précisés dans le Tableau six, qui met en relief les questions exigeant un examen particulier aux diverses étapes de la planification. D'autres détails sont fournis dans les chapitres correspondants de ce manuel.





## L'INTÉGRATION EN PRATIQUE

### Un échange entre le Canada et le Chili

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) organise chaque année des conférences qui permettent, entre autres, aux intervenants en réinstallation d'échanger entre eux des idées et des stratégies. Le directeur du bureau des réfugiés du diocèse de London, Ontario, participant actif au CCR, savait grâce aux liens internationaux du diocèse que la Vicaría de la Pastoral Social, une organisation non gouvernementale chilienne, participait activement à la planification et à la mise sur pied du nouveau programme chilien de réinstallation des réfugiés. En collaboration avec la Vicaría, il a cherché à obtenir du financement d'une fondation philanthropique catholique canadienne, ce qui a permis à un représentant de la Vicaría d'assister à une conférence du CCR à l'automne 2001. En plus de fournir l'occasion au personnel canadien et chilien de l'intégration de se connaître, cet échange a renforcé les relations et les liens entre les deux pays.

### Apprendre des autres programmes de réinstallation des réfugiés

Les programmes établis de réinstallation sont riches d'une expérience dont peuvent profiter les nouveaux pays de réinstallation. Comme il est mentionné ci-dessus, ces pays sont peut-être prêts à faire part de cette expérience dans le cadre de leur engagement vis-à-vis de la réinstallation et du partage mondial des responsabilités.

Il se peut que d'autres nouveaux pays de réinstallation puissent offrir une contribution valable, surtout s'ils ont des conditions socio-économiques comparables ou ont déjà été confrontés à des questions de planification analogues.

Cependant, chaque pays est mieux placé individuellement pour déterminer ce qui fonctionnera et ce qui ne fonctionnera pas dans son environnement local. À ce jour, les pays de réinstallation ont partagé leur expertise et leurs ressources en matière d'intégration de la manière suivante :

- détachements de personnel expérimenté pour agir à titre de consultant ou de facilitateur en matière d'intégration ou pour jouer un rôle de surveillance ou de dépannage;
- initiatives de formation et de perfectionnement professionnel;
- ressources en perfectionnement professionnel sur des questions liées à l'intégration (p. ex. manuels d'instructions);
- information multilingue pour les réfugiés;
- information sur les pratiques culturelles de groupes de réfugiés particuliers;
- visites sur place, visites d'études, conférences, échanges de personnel et autres possibilités de formation;
- soutien en vue de préparer des demandes de subvention à des organisations privées et de bienfaisance afin d'accroître les ressources pour la réinstallation.



## L'INTÉGRATION EN PRATIQUE

## Le cas du Brésil

L'immigration au Brésil, plus grand pays de l'Amérique du Sud, remonte à fort longtemps et est diversifiée, et le pays peut se vanter d'avoir la plus grande population d'origine africaine à l'extérieur de l'Afrique.

Le Brésil est depuis longtemps un lieu de destination des réfugiés fuyant les conflits et les persécutions dans d'autres parties de ce continent. Plusieurs anciens réfugiés occupent des postes clés dans les secteurs public et privé, et bon nombre d'entre eux sont profondément et personnellement impliqués dans la défense des droits de la personne. La tradition d'hospitalité est enracinée dans la culture brésilienne.

Ces facteurs ont contribué à accroître l'intérêt à l'égard de la réinstallation des réfugiés au Brésil et se sont manifestés concrètement en 1997 quand le parlement brésilien a adopté sa première loi sur les réfugiés. Cette loi définissait les critères de sélection des réfugiés invités à se réinstaller et énonçait les mécanismes de la planification, de la sélection et de la réinstallation.

La mise en œuvre de la loi a débuté en 1998 avec la création du *Comite Nacional para los Refugiados* (CONARE), organisme interministériel dirigé par le ministère de la Justice. Le CONARE a sollicité l'engagement des ministères respon-

sables des relations étrangères, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'application de la loi de même que de l'ONG Caritas. Un représentant du HCR siège au comité à titre consultatif.

L'année suivante, une entente était signée entre le gouvernement brésilien et le HCR afin d'établir un programme de réinstallation des réfugiés. Reconnaisant les défis à venir en matière de planification, l'entente prévoyait un rôle important pour le HCR qui devait collaborer avec le gouvernement brésilien et ses partenaires de l'intégration, au cours des premières années du programme.

En novembre 2000, le HCR a détaché un expert de la réinstallation régionale pour aider à la planification et à l'élaboration. Tout en reconnaissant la valeur de cette aide technique externe, le HCR et les partenaires brésiliens de l'intégration étaient conscients de la nécessité de miser d'abord et avant tout sur l'expérience brésilienne et les points forts qui le caractérisent.

Le gouvernement brésilien est responsable de la sélection des réfugiés ainsi que de la planification, de la coordination et du suivi généraux

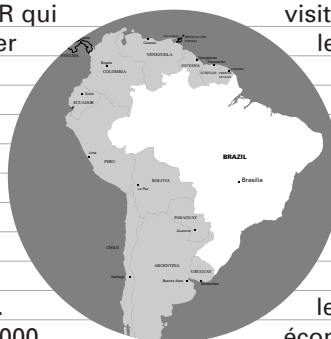
de la réinstallation, mais il a été convenu d'emblée que l'intégration avait plus de chances de réussir si les programmes étaient mis en œuvre dans les communautés où les réfugiés allaient s'installer.

Afin de garantir les meilleures conditions de réussite, on a décidé de débiter le programme dans quatre communautés en visant 25 à 30 réfugiés dans chacune initialement. Les communautés pilotes ont été sélectionnées d'après les visites réalisées par les représentants du CONARE et du HCR, en tenant compte de facteurs comme la taille, la composition ethnique des populations locales et les possibilités économiques. On a

préparé des profils des lieux de placement recensant les possibilités et les atouts particuliers de chaque communauté afin de contribuer à la planification ultérieure et à l'élaboration de documents d'orientation destinés aux réfugiés avant leur arrivée.

Les premiers réfugiés invités à se réinstaller ont été autorisés à le faire dans le dernier trimestre de 2001 et se sont installés à Porto Alegre dans le sud du Brésil au début de 2002. Le HCR continue de collaborer avec

SUITE À LA PAGE 56



UN NOUVEAU  
PROGRAMME



## L'INTÉGRATION EN PRATIQUE

## Le cas du Brésil (suite)

CONARE pour développer d'autres communautés de réinstallation et identifier des réfugiés qui seront invités à se réinstaller dans chaque endroit. Les ONG qui travaillent avec le CONARE et le HCR ont commencé à mettre sur pied des commissions locales d'accueil et d'intégration, constituées de représentants des administrations locales et des États, des organisations non gouvernementales et des membres de la communauté à chacun des lieux de placement.	services sociaux. Étant donné la situation économique du Brésil, ces programmes ne sont pas très développés et dans certains cas ils ont déjà fort à faire pour satisfaire les besoins des ressortissants. Par conséquent, d'autres partenaires de l'intégration, en particulier les administrations locales et des États, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des organisations internationales viennent compléter ces ressources.	tions et des réunions. En 2001, le CONARE et le HCR ont organisé une conférence nationale qui a réuni le personnel des ministères des administrations nationales et des États, des organisations non gouvernementales et des membres de la communauté afin de discuter de la mise en œuvre du programme brésilien. En outre, on a beaucoup investi dans la formation technique pour le personnel à l'échelon national et local, grâce à des programmes assurés dans les communautés, les organismes et les ministères du gouvernement ainsi que grâce à la participation du personnel local à des conférences et à des réunions internationales sur la réinstallation.
<b>Relever les défis des ressources</b>	<b>Investissement dans les premières étapes</b>	
Avec son économie en développement, le gouvernement brésilien a une capacité limitée pour ce qui est d'assumer à la fois les coûts de démarrage et les coûts à plus long terme associés à la réinstallation des réfugiés. À l'heure actuelle, le HCR finance des services à l'étape de l'accueil (notamment des services d'orientation, d'hébergement temporaire, de formation en emploi et de placement ainsi que le soutien du revenu) et signe des contrats de sous-traitance avec des ONG locales pour offrir ces services. De son côté, le gouvernement brésilien assume la responsabilité des ressources d'intégration à plus long terme grâce à des programmes financés par l'État, dont la santé, l'éducation et d'autres	Le Brésil était très déterminé à assurer la réussite de la réinstallation organisée des réfugiés, mais possédait très peu d'expérience de la réinstallation formalisée des réfugiés, préoccupation importante pour les intervenants travaillant au niveau opérationnel dans les communautés locales et les organisations non gouvernementales. Très peu des partenaires de l'intégration avaient déjà participé à une initiative aussi ambitieuse. L'un des facteurs les plus importants de la réussite du programme brésilien a peut-être été le temps et les ressources investis pour établir des relations et l'expertise. Avec l'aide de l'expert du HCR en réinstallation régionale, on a insisté particulièrement sur l'engagement des gens dans des comités, des collabora-	Chaque étape de la planification et du développement a fait l'objet d'une participation tripartite considérable (du gouvernement, des organisations non gouvernementales et du HCR) visant à élaborer un programme complet qui tienne compte de tout le continuum de la réinstallation à partir de la sélection jusqu'à l'intégration réussie. En outre, le programme s'est inspiré des expériences des réfugiés et des demandeurs d'asile qui s'installaient au Brésil.